



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Communications de l'ONG "Prisoners Defenders" auprès de médias et décideurs

Question écrite n° 12996

Texte de la question

M. Aurélien Taché attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la diffusion en France, auprès de rédactions et de responsables publics, de documents émanant de l'ONG Prisoners Defenders, explicitement adressés à des responsables politiques européens et nationaux et susceptibles d'orienter le débat public relatif à Cuba. Cette diffusion intervient dans un contexte de forte dégradation de la situation économique et sociale cubaine. Soumise depuis plus de soixante ans à des sanctions américaines, qualifiées de blocus par une large majorité de la communauté internationale, Cuba subit des restrictions majeures d'accès aux marchés financiers, aux biens essentiels, aux médicaments, à l'énergie et aux transports, affectant directement les conditions de vie de la population. Ces effets sont régulièrement documentés par les agences des Nations unies et rappelés lors des votes annuels de l'Assemblée générale. Dans ce contexte, M. le député souligne que la parole d'organisations financées par des intérêts américains appelle une vigilance accrue, dès lors que leurs communications tendent à minimiser ou relativiser les effets du blocus et à promouvoir une lecture univoque de la situation cubaine dans le débat public européen. Il relève notamment qu'un document diffusé en 2024 par Prisoners Defenders auprès de médias français comporte un chapitre adressé à Pedro Sánchez et à Josep Borrell, dans lequel l'ONG affirme que les États-Unis d'Amérique seraient un « bienfaiteur » de Cuba et que la situation ne relèverait ni d'un embargo ni d'un blocus. Ces affirmations apparaissent en contradiction avec les positions multilatérales exprimées de façon constante aux Nations unies, y compris par la France depuis plus de trente ans. Par ailleurs, l'ONG a relayé dans l'espace public des chiffres spectaculaires, tels que l'existence de « 60 000 détenus utilisés comme esclaves » à Cuba, repris par certains médias, notamment dans un article du *Monde* publié le 15 septembre 2025, soulevant des interrogations sur la solidité des sources, la méthodologie employée et les biais éventuels de ces données. Ces communications sont de nature à relativiser l'impact réel des sanctions américaines, y compris dans leurs dimensions extraterritoriales et à contredire l'esprit des positions multilatérales régulièrement défendues par la France. M. le député s'inquiète plus largement de la capacité d'une organisation étrangère à structurer une narration « clé en main » dans le débat public français et européen sans garanties suffisantes quant à la transparence des financements, à la rigueur méthodologique et aux intérêts en présence. Dans ce contexte, il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur l'influence exercée en France par des organisations étrangères cherchant à structurer le débat public sur des questions sensibles de politique internationale ; comment le Gouvernement entend promouvoir, au niveau européen, des positions fondées sur des analyses pluralistes, contradictoires et vérifiables concernant Cuba, tenant compte des effets du blocus américain ; et enfin si le Gouvernement envisage d'engager une enquête sur les agissements de l'ONG Prisoners Defenders lorsque ceux-ci pourraient influencer le débat public français au bénéfice d'intérêts étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Taché](#)

Circonscription : Val-d'Oise (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12996

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2026](#), page 1394